

# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL DE SCHAERBEEK

28 mars 2019

## Personnes présentes :

### Composante 1 :

M. Michel DE HERDE (Echevin), Mme Deborah LORENZINO (Echevine), Mme Dominique DECOUX (conseillère communale), M. Georges VERZIN (conseiller communal)

### Composante 2 :

Mme Bénédicte THYS (Ecole Sainte Louise de Marillac), M. Dominique Bogaert (Ecole du Divin Sauveur), M. Philippe MARTIN (Enseignement Communal), Mme Marie-Esther HUSTINGS (E.F.A Les Griottes), M. Jean-Louis CRASSON (E.F.A. Les Platanes)

### Composante 3 :

Mme Aurélie KONEN (Réseau Libre), Mme Nathalie JACQUES (Réseau Libre)

### Composante 4 :

Mme Bernadette LAMINE (Enfants et Compagnie), Mme Assia BOUHNANI (CréActions ASBL), Mme Marie VACAPPELEN (Liens de Quartier Petite Enfance), M. Sébastien BILLION (Le Blé en Herbe), Mme Florence AZAMA (Maison de Quartier d'Helmet), Mme Charlotte BERTIN (Bouillon de Cultures), Mme Mélody NENZI (Les Amis d'Aladdin asbl)

### Composante 5 :

Mme Anne SZIMJONKA (Bibliothèques de Schaerbeek), M. Etienne HOLZGEN (Vibrato Danse), Mme Nathalie BOGAERT (Partenariat D +), M. Rachid BENCHEIKH (Ludocontact ASBL), M. Adrien VAN DER SNICKT (La Gerbe AMO)

### *Personnes ayant voix consultative :*

Mme Marie HENROTAY et Mme Christine REDANT (Réseau Coordination Enfance), Mme Alice ANTOINE et Mme Aurélie QUINTELIER (ONE- Coordinatrice Accueil)

### *Personnes invitées :*

Mme Christine GECER (Chef de service – Service Enfance), Mme Chloé PERRETI (Service Culture de Schaerbeek – Maison des Arts), M. Michaël DECOBECQ (Réseau Coordination Enfance) – Mme Stéphanie JOURET (Bibliothèques de Schaerbeek) – Mme Aylin ERYORUK (Service Enfance)

## Personnes excusées :

### *Personnes ayant voix délibérative :*

Composante 1 : M. Quentin VAN DEN HOVE (Conseiller communal)

Composante 2 : Mme Sophie BAISE (Institut Sainte Marie de la Fraternité)

Composante 3 : Mme Sandrine GROSJEAN (CGé – ChanGement pour l'Egalité) ; Mme Annick FANIEL et Mme Christine ACHEROY (CERE)

Composante 4 : M. Marwane DE LANDTSHEER (Soutien ASBL) ; Mme Stéphanie PROANO (Maison Dailly) ; M. Xavier SUAREZ (Bambin Futés)

Composante 5 : M. Christophe GUENARD (Yacasports) ; Mme Fathila EL MOUHIB (CEDAS) ; Georgia GIAGZIDIS

### *Personne ayant voix consultative :*

M. Geoffrey DONY (RCE)

## PRÉSENTATION DE LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE

Michel DE HERDE accueille et remercie les nouveaux membres de leur présence. Il explique que Schaerbeek a choisi depuis plus de 15 ans de travailler en convention avec l'asbl Réseau Coordination Enfance pour mener à bien les missions de la coordination accueil temps libre.

Michel De Herde rappelle que Schaerbeek est la 2<sup>ème</sup> commune la plus jeune de la Fédération Wallonie Bruxelles. Il explique la volonté de la majorité de soutenir l'accueil extrascolaire dans les limites des capacités budgétaires de la commune. En effet, Schaerbeek soutient financièrement les opérateurs du programme CLE et les EDD reconnues en complément des subventions de l'ONE.

Marie HENROTAY présente quelques chiffres représentatifs de l'AES sur la commune :

- 17800 enfants de 3 à 12 ans
- 122 opérateurs extrascolaires
- 31 opérateurs agréés par l'ONE (décret ATL) dont
  - 16 écoles du réseau communal
  - 12 écoles du réseau libre
  - 3 associations
- 29 associations de soutien scolaire dont
  - 13 reconnues EDD par l'ONE
- 8 unités de mouvement de jeunesse
- 39 associations qui proposent activités sportives
- 1 académie de musique
- 1 centre culturel
- 1 bibliothèque
- 1 ludothèque
- 1 service culture (maison des Arts)
- 1 service enfance
- 4 théâtres

Dans le cadre du décret Accueil Temps Libre, relatif à la coordination de l'accueil des enfants (2,5 à 12 ans) durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, les coordinateurs ATL du SAES ont pour missions :

- Informer les parents sur les activités extrascolaires qui ont lieu sur la commune de Schaerbeek (la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek », le site internet, la page Facebook, etc.)
- Soutenir les opérateurs extrascolaires dans le développement de la qualité de l'accueil (appels à projets, groupes de réflexion, création de projets, etc.)
- Élaborer et mener à bien les actions du Programme CLE (Coordination locale pour l'Enfance)

Le programme CLE est élaboré sur base d'un Etat des Lieux de ce qui se fait en matière extrascolaire sur le territoire communal et d'une Analyse des Besoins des parents, des enfants et des opérateurs d'accueil.

A partir de ces analyses, la coordination ATL, aidée par les membres de la CCA, va définir les différents objectifs et missions à développer sur 5 ans pour répondre aux besoins et aux constats en matière d'accueil extrascolaire.

Nous arrivons actuellement à la fin du programme CLE 2015-2020.

La coordination ATL se prépare à élaborer le renouvellement du programme CLE 2020-2025 pour la fin mars 2020.

La Commission Communale de l'Accueil est :

- ✓ Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination
- ✓ Lieu d'analyse des problématiques et des besoins qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre
- ✓ Organe d'impulsion et d'évaluation (état des lieux des besoins, programme de **Coordination Locale pour l'Enfance**, plan d'action, rapport d'activité, etc.)
- ✓ Renouvelée tous les 6 ans (6 mois après les élections communales)
- ✓ Composée de 5 membres effectifs et de 5 membres suppléants (remplaçant les membres effectifs en cas d'absence) par composante (5 composantes)

Les membres de la CCA ont pour missions de

- ✓ Représenter les autres associations (être le représentant d'un secteur et faire des choix pour la collectivité)
- ✓ Participer aux réunions (minimum 2 réunions par an) et ponctuellement à des séances de travail en sous-commissions.

**Annexe 1** : La CCA qu'est-ce que c'est

**Annexe 2** : Les 5 composantes de la CCA

## **PRÉSENTATION DES MEMBRES DE LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL**

Marie propose à chaque membre de la CCA de se présenter en répondant aux questions suivantes :

- Nom
- Association
- Attentes concernant la CCA
- Besoin concernant l'ATL sur la commune

**Annexe 3** : Composition de la Commission Communale de l'Accueil – Liste des membres

## **ACTUALISATION ET APPROBATION DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR**

Michel De Herde présente les articles soumis à modification et propose des changements aux membres de la CCA. Cela concerne les articles 5, 10, 12 et 16 du ROI précédent.

**Le ROI est approuvé à l'unanimité.**

**Annexe 4** : ROI actualisé de la CCA 2018-2024

## **MODIFICATION DU PROGRAMME CLE**

Changement d'adresse de **trois écoles du Réseau Communal**

- La vallée

Avenue Chazal 173 - 1030 Schaerbeek

Direction : Emilie LIBIOUL - 02/431.68.00

- L'école 14 – Renée Margritte

Rue Van Oost 46 - 1030 Schaerbeek

Direction : Laetitia MALISOUX - 02/431.68.15

- Ecole Chazal

Avenue Chazal 181 - 1030 Schaerbeek  
Direction : Danielle WALTHER – 02/705.76.40

### Modification du **projet d'accueil de Sainte Marie-Fraternité**

- Horaire d'accueil
  - Matin de 7h30 à 8h10
  - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h15 à 17h30
  - Mercredi de 12h15 à 17h30 en partenariat avec le GAFFI. L'école ne demande pas de subvention pour cet accueil du mercredi car elle prend en charge les enfants avec son propre personnel jusque 16h.
- Participation financière
  - 25€/mois (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h15 à 17h30
  - 2,5€/jour (inscription ponctuelle)
  - 10€/mois (mercredi de 12h15 à 17h30)

**Les modifications du programme CLE sont approuvées par les membres de la CCA.**

### **FOCUS SUR QUELQUES PROJETS DE LA COORDINATION ATL**

Les membres de la CCA sont invités à s'informer sur ce que fait la coordination ATL en proposant un « Marché » avec 4 thématiques :

- **Soutien financier ATL**
- **Communication**
- **Projets**
- **Soutien aux opérateurs**

**Annexe 5** : Soutien financier aux opérateurs de l'accueil – récapitulatif annuel Budget ONE 2017 (01/10/2016-30/09/2017)

### **APPROBATION DU BUDGET 2019**

Christine Redant explique le document reprenant l'état des dépenses depuis 2013. Cela permet de voir l'évolution mais aussi la continuité des projets.

Elle présente une proposition de budget 2019 qui est soumise à l'approbation de la CCA en expliquant les différents postes des dépenses.

**Les membres de la CCA approuvent la proposition de budget 2019.**

**Annexe 6** : Budget 2019 – Service d'Accueil Extrascolaire de Schaerbeek

## QUELQUES QUESTIONS D'ORGANISATION DE LA CCA

Après échange, il est décidé :

- Que les CCA auront lieu le **jeudi sur le temps de midi**.
- Que les parents intéressés mais ne faisant pas partie d'une association de parents seront invités
- Que les membres effectifs et suppléants seront invités aux réunions
- 

## DÉTERMINATION DE LA PROCHAINE DATE DE CCA

La prochaine CCA se déroulera le **jeudi 26 septembre 2019** et sera consacrée à la présentation de l'état de lieux et de l'analyse des besoins.

## DIVERS

Marie HENROTAY explique que le SAES a lancé les questionnaires pour réaliser l'état des lieux. Il est demandé à chacun de le compléter consciencieusement.

Un questionnaire d'enquête a été envoyé pour les écoles.

Un questionnaire d'enquête a été envoyé pour les opérateurs d'accueil.

Un questionnaire pour les familles sera mis en ligne dans les prochaines semaines.

Deux réunions seront organisées les 14 et 23 mai pour récolter l'analyse des besoins. Deux dates pour permettre à un maximum d'opérateurs de participer. Un courrier sera envoyé prochainement.

Bénédicte THYS explique les difficultés qu'engendre la nouvelle circulaire sur la gratuité scolaire. Ces nouvelles dispositions mettent les écoles en difficulté d'un point de vue financier car les moyens octroyés par la FWB ne permettent pas de combler la perte. Elle signale que le risque est que les écoles du réseau libre doivent augmenter le prix de la garderie (en veillant à rester sous le montant maximum du décret) et que cela renforce l'écart avec les garderies du réseau communal et soit une augmentation portée par les familles.

**Annexe 7** : Circulaire « Gratuité de l'accès à l'enseignement obligatoire